

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2013

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (maire) - DEREAT JY. -- DURAND A. - FREMONT L. - HENRY B. - LE FOLL M. – (adjoints) –BOULANGE F. - CREEL G. - GUENNIC MT. - JONET S. - LE BAIL J. - LE GUILLOU G. - LE VEZOUET JP. – MABIN B.-

ABSENTS EXCUSES :

- Mme ANGER M. qui donne pouvoir à M. LE VEZOUET JP.
- M. MORICE Y. qui donne pouvoir à Mme DURAND A.
- Mme THOMAS D. qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.
- Mme RINFRAY B. qui donne pouvoir à M. LE BAIL J.

ABSENTS :

- M. JACOB JL.
- Mlle MARTIN E.
- M. MORISSEAU M.

M. Loïc Frémont a été nommé secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance de conseil, M. le Maire fait part du décès du beau-frère de M. Marcel Le Foll, qui remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

M. le Maire adresse ses félicitations à Mme Annick Durand et M. Bernard Henry suite à la naissance de leurs 2 petites filles.

I Approbation du PV de la dernière séance

M. le Maire demande s'il y a des remarques concernant le PV de la séance du 19 août dernier. Aucune observation n'est formulée. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le PV.

II Révision PLU – Bilan de la concertation

Avant de présenter le bilan de la concertation concernant la révision du PLU, en vue de la construction du centre de formation d'En-Avant au Rucaër, M. le Maire invite à visionner un diaporama préparé par le pays de Guingamp, qui expose le projet.

M. le Maire informe que le 23 septembre avait lieu une réunion des personnes publiques associées, en présence de la DDTM, du SCOT, de Guingamp Communauté, et de la DREAL. Le conseil général, le conseil régional, l'ARS, la chambre des métiers étaient absents. L'ensemble des participants s'est déplacé sur le terrain.

La DREAL a émis un avis réservé sur les éventuelles incidences en matière d'environnement, s'agissant notamment de la gestion des eaux pluviales et de la prise en compte de la trame verte et bleue de la structure paysagère de l'ensemble du territoire communal, et a requis une évaluation environnementale.

Le dossier sera transmis à la préfecture, début octobre. M. Le Maire exprime sa confiance concernant l'aboutissement de ce dossier et souligne le travail remarquable effectué par Franck Le Provost, directeur du pays de Guingamp.

M. le Maire informe que le commissaire enquêteur a déjà été nommé dans le cadre de l'enquête publique. Il souligne la réelle volonté d'En-Avant de Guingamp de s'installer à Pabu. Les travaux du centre de formation d'En-Avant pourraient être réalisés courant du 1^{er} semestre 2014.

Après avoir rappelé les différentes phases de la concertation (info presse, réunion publique, registre d'observations, permanences, réunion PPA..), à l'unanimité, le conseil municipal approuve ce bilan.

III Rythmes scolaires : convention chargé de mission

M. Jean-Yves Déréat explique que lors de la délibération du 21 mai dernier, le conseil municipal avait approuvé le principe de recrutement d'un chargé de mission pour accompagner la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Le conseil municipal est invité à approuver la convention de mise à disposition de cet agent.

Parmi 30 candidatures à ce poste, 8 ont été retenues. M. Le Maire souligne la qualité des candidatures.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette convention pour le recrutement d'une chargée de mission en partenariat avec les communes de Grâce, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon.

M. Jean-Yves Déréat fait le point sur la rentrée scolaire : 75 élèves à l'école du bourg, 186 à l'école du Croissant, sans ouverture de classe. A l'école du Croissant, de nombreuses inscriptions ont lieu en cours d'année. L'effectif pourrait dépasser les 190 enfants.

M. Jean-Yves Déréat fait part de l'arrivée d'Elodie Thomas en tant qu'emploi d'avenir à l'école du bourg, et qui donne entière satisfaction.

En ce qui concerne les travaux de restructuration à l'école du Croissant, M. Jean-Yves Déréat souligne des problèmes de finition, notamment au niveau des revêtements de sol, qui s'avèrent très difficiles à entretenir. Par contre, à la garderie, divers travaux (peinture, revêtement...) ont été faits par les services techniques qui ont réalisé un excellent travail.

M. Marcel Le Foll indique qu'une procédure pourrait être engagée contre l'entreprise de revêtement de sols, en cas de malfaçons.

Quant à l'électricité (éclairage automatique), des réglages s'avèrent nécessaires et vont être réalisés par les services techniques en collaboration avec l'entreprise.

IV Convention de mise à disposition de services – Nettoyage et entretien mobilier urbain « AXEOBUS » - Avenant n°1

M. Loïc Frémont explique qu'il est nécessaire d'actualiser le coût unitaire de fonctionnement du service et de renouveler la convention.

Le coût horaire/agent s'élève à 21.37 €

M. le Maire souligne que le coût total d'AXEOBUS s'élève à 450 000 €/an, avec des recettes d'environ 20 000 €

M. Gérald Créel souligne le coût exorbitant de ce service.

M. Loïc Frémont précise qu'il s'agit d'un service public et informe que de nombreux usagers se plaignent du manque d'amplitudes horaires. Mais, il précise que si on augmente les

passages, la facture va encore s'alourdir.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le renouvellement de cette convention.

V Adhésion de la commune à la démarche de collecte des Certificats d'Economie d'Energie

M. Marcel Le Foll fait part que la commune pourrait, dans le cadre de la rénovation de l'école du Croissant, obtenir une subvention d'environ 2 500 € dans le cadre des économies d'énergie. Le dossier serait finalisé par le pays de Guingamp, par l'intermédiaire de M. Sandoz. Pour cela, il est nécessaire que la commune signe une convention avec le SDE, en charge de l'obtention des CEE et de la vente de ces certificats, dans le but de valoriser les dites actions.

17 communes adhèrent au programme ECOGENR.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature de la convention avec le SDE pour l'adhésion à la collecte de certificats d'économie d'énergie.

M. Marcel Le FOLL informe que les services techniques font actuellement de la peinture sur les transformateurs ERDF. M. Marc Le Faucheur de Pabu souhaiterait réaliser des fresques sur ces bâtiments.

VI Fondation du patrimoine

M. Loïc Frémont informe que la commune peut renouveler son adhésion à cet organisme dans le but de mobiliser des fonds pour la sauvegarde du patrimoine. En effet, la commune a déjà bénéficié d'une collecte de 12 853 € pour la restauration de l'église et de 8 291 € pour son mobilier, et d'une subvention de la fondation de 10 000 €. Le montant de la cotisation s'élève à 100 €/an. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le renouvellement de l'adhésion à la fondation du patrimoine.

VII Installations classées

M. Bernard Henry présente la demande de la SCEA de Kerhenry en vue de restructurer un élevage porcin à Pommerit-le-Vicomte. Parmi les principaux travaux : rénovation des anciens bâtiments, augmentation du nombre de truies, création d'un emploi à temps plein...

M. Bernard Henry propose une visite de l'élevage. Une visite sera programmée en accord avec l'éleveur un samedi matin.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.

VII Questions diverses

Bibliothèque

M. Bernard Henry explique qu'il est nécessaire de procéder au « désherbage » de certains livres à la bibliothèque (livres anciens, peu empruntés...). 798 livres seraient « à mettre au pilon ».

Une foire aux livres sera organisée à la bibliothèque courant 2014, soit 1 823 documents, à la disposition du public.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la mise au pilon de 798 livres.

Vestiaires du Rucaër

M. Marcel Le Foll explique que le permis de construire a été déposé à la DDTM le mardi 17 septembre 2013. L'investissement représente un coût de 280 000 €, avec des subventions d'un montant de 122 000 €(FAFA, DETR, CNDS...)

Un bureau de contrôle est nécessaire pour le suivi du chantier. C'est l'APAVE qui a été retenu pour un montant de 1 800 €HT.

Informations

M. Bernard Henry informe qu'Hervé Le Corre des services techniques a réalisé un matériel qui fait office de rouleau, scarificateur, herse. Cet outil sera réceptionné prochainement.

M. Marcel Le Foll fait le point sur les divers travaux effectués par les services techniques :

- Bi-couche liaison douce du Restmeur. M. Jean-Yves Déréat précise qu'il est impossible de réaliser un passage piétons sur la RD 787, au niveau de la menuiserie Le Roux.
- point à temps,
- pose de plaques de rues,
- peinture vestiaires du Croissant...

M. Marcel Le Foll évoque les nombreuses plaintes des habitants du lotissement privé des Hauts de Kergoz concernant l'état de la chaussée. La mairie a contacté M. Nicol, le promoteur, à plusieurs reprises, sans succès.

M. Marcel le Foll informe que le container situé Chemin du Rucaër a été supprimé, il serait installé à la Poterie, près de l'abri bus.

Mme Béatrice Mabin fait part qu'un panneau de signalisation, situé sur un îlot à Pen An Allée, a été cassé.

M. Gabriel Le Guillou souligne qu'un appareil a été endommagé sur l'aire de jeux située près de l'école du Croissant. M. Jean Yves Déréat souligne l'excellente fréquentation de cette aire.

M. le Maire évoque le prix du concours des maisons fleuries qui serait doté d'un montant de 610 €

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le versement de cette somme répartie entre les 16 lauréats.

M. le Maire évoque la journée de la femme et souhaiterait que la commune de Saint-Agathon y participe. Il sollicite Mme Sylvie Jonet pour évoquer cette question auprès des élus de cette commune.

M. Gérald Créel déclare que ce serait dommage d'arrêter cette manifestation.

M. le Maire invite les membres du conseil à participer au congrès des maires qui se tiendra les 19, 20 et 21 novembre prochains à Paris et demande de s'y inscrire .

M. Gérald Créel demande aux membres du conseil, qui le désirent, de s'inscrire pour une initiation au golf le samedi 19 octobre prochain en matinée.

M. Le Maire informe que l'inauguration de l'école du Croissant aura lieu le 18 octobre prochain à partir de 15H30.

Mme Annick Durand informe que la commission d'urbanisme a retenu le scénario n°3 pour la construction de 8 logements de Guingamp Habitat au Rucæer, avec création de quelques lots destinés à la construction de maisons individuelles. Mme Annick DURAND sollicite la consultation d'un cabinet de maîtrise d'œuvre pour finaliser ce projet.

M. Jean-Pierre Le Vézouët souhaiterait l'achat d'un brancard à la salle des fêtes. En effet, dimanche dernier, une personne a été victime d'un malaise lors d'un bal. Mme Annick Durand est chargée des démarches nécessaires concernant l'acquisition de ce matériel.